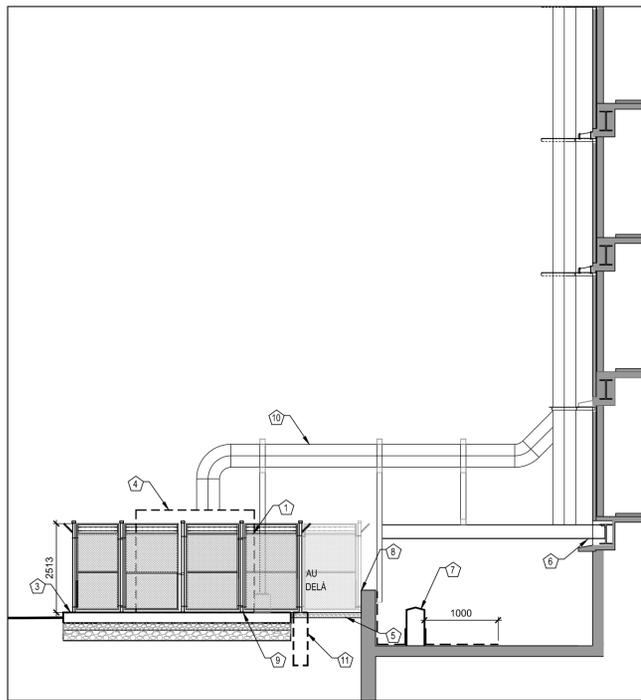
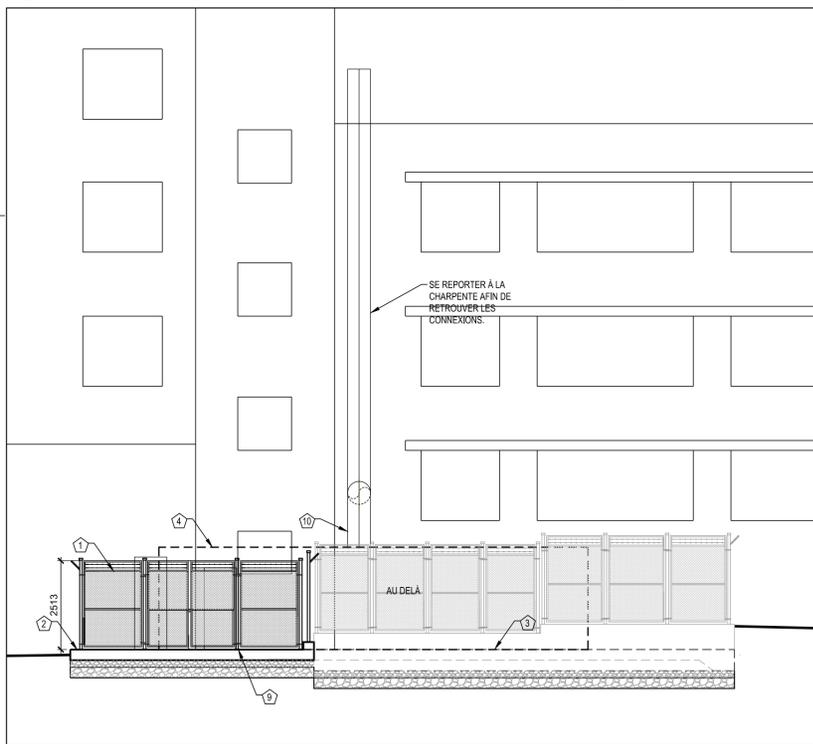


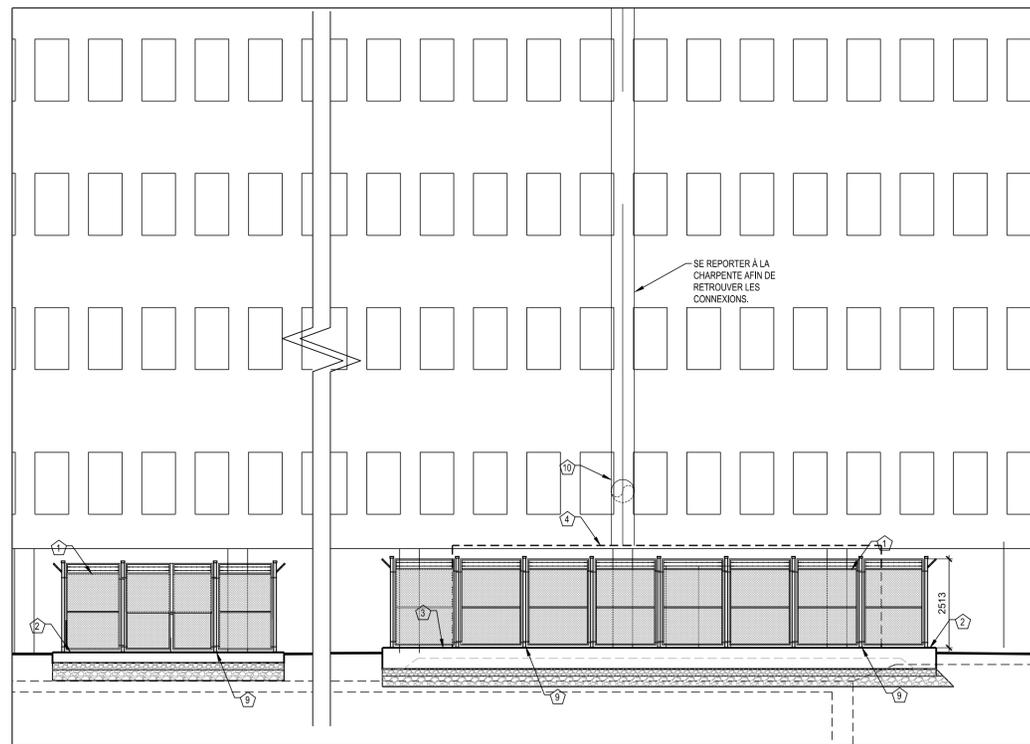
**1 555, RUE BOOTH - ÉLÉVATION EN COUPE**  
ÉCHELLE 1:100



**3 601, RUE BOOTH - ÉLÉVATION EN COUPE**  
ÉCHELLE 1:100



**2 555, RUE BOOTH - ÉLÉVATION EN COUPE**  
ÉCHELLE 1:100



**4 601, RUE BOOTH - ÉLÉVATION EN COUPE**  
ÉCHELLE 1:100

- ### NOTES DU DESSIN
- CLÔTURE GRILLAGÉE ET DE TYPE NON FRANCHISSABLE ET BARRIÈRE ASSORTIE. SE REPORTER AUX DÉTAILS 1/A300 ET 2/A300.
  - DALLE INCLINÉE EN BÉTON, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ ET DU REMBLAI GRANULAIRE ET DAMÉ, DES TYPES « A » ET « B ». ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE. SE REPORTER AU DÉTAIL 1/A300. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE CHARPENTE ET DE GÉNIE CIVIL, EMPLACEMENT ET FORMAT DÉFINITIFS DE LA DALLE, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ENBRIDGÉ.
  - DALLE INCLINÉE EN BÉTON, AVEC UN ÉPAISSISSEMENT DE LA DALLE À SA PÉRIPHÉRIE; À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ ET DU REMBLAI GRANULAIRE ET DAMÉ, DES TYPES « A » ET « B ». ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE. SE REPORTER AU DÉTAIL 1/A300.
  - CHAUDIERE LOUÉE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
  - CAILLOUX DE RIVIÈRE À L'ÉTAT NON DÉGROSSI ET DE 20 mm ET CE, DANS UNE PROFONDEUR DE 150 mm, AVEC TOILE DE FILTRAGE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET REMBLAI GRANULAIRE ET DAMÉ ET DE CATÉGORIE « X », DANS UNE PROFONDEUR DE 300 mm. ENLEVER PAR CREUSAGE LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE EXISTANTS.
  - ENLEVER ET SAUVEGARDER LA BRIQUE EXISTANTE ET CE, DANS UNE SUPERFICIE DE 1 200 mm SUR 1 200 mm, AFIN D'ACCOMMODER LE MONTAGE DE TRAVAUX DE CHARPENTE. REMONTER LA BRIQUE ET IMPRIMER/ABUSER LE TOUR DES PÉNÉTRATIONS STRUCTURELLES. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE ET À LA CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES EMPLACEMENTS. SE REPORTER AUSSI AUX DÉTAILS 7/A300 ET 9/A300.
  - ABRI DE MÉCANIQUE SUR LE TOIT. SE REPORTER AU DÉTAIL 4/A300.
  - POTEAU DE CLÔTURE, À ATTACHER AU MUR EXISTANT. SE REPORTER AU DÉTAIL 1/A300.
  - POTEAU DE CLÔTURE, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN FORAGE DE 100 mm DE DIAMÈTRE DANS LE BÉTON; À COULER SUR PLACE. SE REPORTER AU DÉTAIL 2/A300.
  - ÉVENT DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES CONNECTEURS MURAUX.
  - PILIER EN BÉTON POUR POTEAU DE CLÔTURE. SE REPORTER AU DÉTAIL 2/A300.

**ALCAIDE WEBSTER ARCHITECTS INC**  
202-1320 Carling Avenue  
Ottawa, ON K1Z 7K8 www.awa-arch.ca  
ARCHITECTURE · PLANNING  
DESIGN · BUILD · PROJECT MANAGEMENT

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
VINCENT F. ALCAIDE  
LICENCE 5832  
SCEAU

KEY PLAN  
PLAN CLÉ

04	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014/12/10
03	DOCUMENT À TRADUIRE	2014/11/18
02	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	2014/07/14
01	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	2014/05/30
révision		date

A detail no. / n° du détail  
B location drawing no. / n° de localisation  
C drawing no. / n° du dessin

project / projet  
**555/601, RUE BOOTH  
CHAUFFERIE  
AUTONOME**

drawing / dessin  
**555/601,  
RUE BOOTH –  
ÉLÉVATION**

designed / conçu	V.ALCAIDE
date	
drawn / dessiné	N.CROSS
date	
revised / révisé	N.CROSS
date	
approved / approuvé	V.ALCAIDE
date	
tender / soumission	C. CAMPBELL
PWC Project Manager / Administrateur de projets à TPC	Administrateur de projets à TPC
project no. / n° du projet	R.060128.002
drawing no. / n° du dessin	A200